

Image not found or type unknown



Delai d'obtention du ccam après publication des bans.

Par **Brahim57**, le **19/03/2011** à **12:32**

Bonjour,

J'aurai voulu savoir quel sont les délais d'attente d'obtention du CCAM après publication des Bans.

En effets le certificat de non opposition a mariage de mon coté (France) est déjà parti le 28 Février de cette année.

Pour ma femme en Algérie je ne sais même pas ou la publication se fait.

Au consulat de France à la mairie de son domicile.....

Merci d'avance pour votre aides.